

---

## Groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies

### Bloc 3 - Réunions du groupe de travail

#### Séance 3.2 - Groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies (USR WG)

---

#### Table des matières

Objectifs de la séance	1
Contexte	2
Ordre du jour et résultats	2
Faits importants	3
Règles relatives au soutien aux déplacements du GAC	3
Ateliers de renforcement des capacités du groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies	3
Positions actuelles	4
Principaux documents de référence	4
Informations complémentaires	4
Gestion des documents	5

#### Objectifs de la séance

Le groupe de travail se réunira en séance plénière pour discuter de questions internes (plan de travail pour approbation, révision du soutien aux déplacements du GAC), et les prochaines étapes pour les initiatives de renforcement des capacités.

## Contexte

Le groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies (USRWG) a été créé pour se concentrer sur les régions qui sont mal desservies par l'industrie du système des noms de domaine (DNS), sur les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Une attention particulière est accordée aux pays faiblement desservis des régions Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP).

L'objectif général du groupe de travail est d'autonomiser et de permettre aux membres du GAC de :

- 1) Développer des relations et de construire un réseau utile avec d'autres membres du GAC, avec la communauté de l'ICANN ainsi qu'avec les communautés techniques, les industries et les sociétés civiles de leurs régions ;
- 2) Acquérir des connaissances sur les processus de l'ICANN pour participer plus efficacement et plus utilement au GAC et aux processus d'élaboration des politiques de l'ICANN, y compris des questions de préoccupation et d'intérêt national ;
- 3) Améliorer la compréhension, la croissance et le développement de l'industrie des noms de domaine (DNS), en particulier dans les régions faiblement desservies ; et
- 4) Accroître la visibilité et l'exposition du GAC et de l'ICANN aux échelles nationale et régionale en tant qu'organisation qui tient l'Internet sécurisé, stable et interopérable.

Le travail du groupe de travail USR a été effectué par ses co-présidents, Pua Hunter (Îles Cook) et Shelley-Ann Clarke-Hinds (Trinité-et-Tobago) avec l'appui du Canada (Luisa Paez et Rita Houkayem).

## Ordre du jour et résultats

L'ordre du jour de la réunion du groupe de travail de lundi 24 juin entre 14h15 et 15h00 est le suivant :

- 1. Plan de travail pour l'approbation du groupe de travail**  
Le groupe de travail aura jusqu'à l'ICANN65 pour finaliser son [plan de travail](#), qui devra être approuvé par le GAC après la réunion.
- 2. Mises à jour du renforcement des capacités**  
Les dirigeants et les membres du groupe de travail discuteront des prochaines étapes concernant l'initiative de renforcement des capacités.
  - a. Compte-rendu de l'atelier préalable à l'ICANN65 (dimanche 23 juin)
  - b. Initiative de renforcement des capacités conjointe avec l'ALAC
  - c. Planification du renforcement des capacités pour l'exercice fiscal 2020 et prochaines étapes
- 3. Mises à jour sur les révisions et les travaux en cours du groupe de travail**  
Le groupe de travail examinera les commentaires et observations sur la révision et les améliorations aux règles relatives au soutien aux déplacements du GAC et préparera la présentation qui sera faite au GAC dans la matinée de jeudi à Marrakech.

## Faits importants

### Règles relatives au soutien aux déplacements du GAC

Conformément au [plan de travail](#) de l'USR WG (voir l'objectif stratégique 2, point 10) et aux discussions entre les membres du GAC lors de la récente réunion ICANN64 à Kobe (voir la [transcription de la séance du groupe de travail chargé des régions faiblement desservies lors de l'ICANN64](#)), l'USR WG a été invité à collaborer avec le soutien au GAC pour examiner et mettre à jour les règles de soutien aux déplacements du GAC.

Les règles relatives au soutien aux déplacements du GAC ont été modifiées pour la dernière fois en janvier 2017. En raison des changements récents dans l'ensemble des [directives relatives au soutien aux déplacements de l'ICANN](#), le GAC a désormais l'occasion de revoir ses propres règles afin d'assurer la cohérence avec l'ensemble des règles et procédures de l'ICANN.

En plus de veiller à l'uniformité entre les deux ensembles de règles, les dirigeants du GAC ont convenu qu'un effort pour mettre à jour les règles actuelles fournirait plus de clarté, de prévisibilité et de responsabilité sur le processus global de demande, réception et mise en œuvre du soutien aux déplacements du GAC. Les membres du groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies étant les principaux bénéficiaires du soutien aux déplacements du GAC pour assister aux réunions de l'ICANN, il a été considéré que l'USRWG serait le mieux placé pour examiner et recommander certaines de ces mises à jour.

Les règles relatives au soutien aux déplacements du GAC soumises à la révision de l'USRWG sont disponibles ici :

<https://docs.google.com/document/d/1xBj4la48IVhsIgoSPG0NdLXQCc0yQVJ0Jr984ywPsgM/edit?usp=sharing>.

### Ateliers de renforcement des capacités du groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies

L'USRWG du GAC et l'équipe chargée de la relation avec les gouvernements de l'ICANN ont tenu plusieurs ateliers de renforcement des capacités du GAC en 2017 et 2018. Un rapport final d'évaluation [du projet pilote de renforcement des capacités](#) a été publié en mai 2019.

Le projet a été lancé en janvier 2017 pour renforcer la diversité et réduire les obstacles à la participation des gouvernements à l'ICANN. Son objectif principal était de faire augmenter la participation active des membres du GAC venus de régions faiblement desservies (USR).

La conception du projet prévoyait une période de 18 mois pour la mise en œuvre des activités souhaitées. Les ateliers régionaux ont constitué la première étape du projet qui a pris fin en juin 2018. Ces derniers ont eu lieu en Afrique, en Australasie/Pacifique, en Asie, au Moyen-Orient, dans les Caraïbes et en Amérique latine.

La demande de budget supplémentaire (ABR) pour l'exercice fiscal 2020 présentée par le groupe de travail en janvier 2019 est disponible à : <https://tinyurl.com/yyhwmh88>. Au cours de sa réunion du 3 mai 2019, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté le plan opérationnel et budget de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2020 (résolution 2019.05.03.24 du Conseil d'administration de l'ICANN) et la mise à jour du plan opérationnel quinquennal de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2020 (résolution 2019.05.03.25 du Conseil d'administration de l'ICANN). Voir <https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-2019-05-03-en#2.c>

À compter du 29 mai 2019, la communauté habilitée n'a pas rejeté la demande de budget supplémentaire pour l'exercice fiscal 2020. Dorénavant, le GAC devra garantir la viabilité financière de ces ateliers de renforcement des capacités du GAC, car cela permettra d'assurer la prévisibilité, une meilleure utilisation des ressources et une planification plus efficace pour avoir un impact plus considérable.

### Positions actuelles

- [Commentaire du GAC](#) (8 février 2019) sur les versions préliminaires du plan opérationnel et budget de l'ICANN pour l'exercice 2020 et sur la mise à jour du plan opérationnel quinquennal (voir « Ressources pour soutenir des ateliers de renforcement des capacités réussis » - pages 2-3)

### Principaux documents de référence

- Plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2020 : <https://www.icann.org/en/ec/fy20-operating-plan-and-budget>
- Partie des statuts constitutifs relative à la composition et aux pouvoirs de la communauté habilitée (articles 6.1 et 6.2) : <https://www.icann.org/resources/pages/governance/bylaws-en/#article6>
- Partie des statuts constitutifs relative aux budgets de l'ICANN (article 22.4 (a)) : <https://www.icann.org/resources/pages/governance/bylaws-en/#article22>

### Informations complémentaires

[Page du groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies](#)

## Gestion des documents

<b>Réunion</b>	ICANN65 Marrakech, 24 au 27 juin 2019
<b>Titre</b>	Réunion du groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies
<b>Distribution</b>	Membres du GAC et du public (après la réunion)
<b>Date de distribution</b>	Version 1 : 6 juin 2019